

# ESCRIME

## CHAMPIONNATS REGIONAUX Sabre M13 Individuel et Equipe H & D

Dimanche 20 janvier 2019 - Début à 11H00

Gymnase du Morier  
Rue Paul Louis Courier  
37300 Joué Lès Tours





**Dimanche 20 Janvier 2019**  
**Championnats Régionaux Sabre M13**  
 Epreuves individuelles et Equipes Homme et Dame

**à Joué-Lès-Tours**

Gymnase du MORIER  
 Rue Paul Louis Courier 37300 Joué-lès-Tours



Tél Maître d'Armes : Cyrille BELLET : **07 86 85 49 89**.

Contact club : [escrimejoulestours@gmail.com](mailto:escrimejoulestours@gmail.com)

<b>Hommes et Dames individuels</b>	Appel :	Scratch :	Début :	Finale :
	<b>10h30</b>	<b>10h45</b>	<b>11h00</b>	<b>13h30</b>

<b>Hommes et Dames Equipes</b>	Appel :	Scratch :	Début :	Finale :
	<b>14h30</b>	<b>14h45</b>	<b>15h00</b>	<b>17h00</b>

## Engagements

Le droit d'engagement sera fixé à **12 €** pour les épreuves individuelles.

Le droit d'engagement sera fixé à **25 €** pour les épreuves Equipes.

Les engagements se feront exclusivement en ligne sur le site de la FFE

[www.escrime-ffe.fr](http://www.escrime-ffe.fr) Jusqu'au mercredi 16 janvier 2019 à 23h59.

Au-delà de cette date, il sera possible de s'inscrire conformément au règlement fédéral.

à [escrimejoulestours@gmail.com](mailto:escrimejoulestours@gmail.com)

Dans le cas où un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis,

Celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit

D'engagement égal à 5 fois le droit d'inscription ci-dessus (60 €),

Les tireurs devront prévenir l'organisateur de leur participation.

En cas d'absence de tireurs engagés à l'épreuve,

Les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents

Doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant

A la totalité des tireurs absents engagés par le club

Sous peine de se voir exclure de la compétition.



## Règlement

Suivant le guide sportif du Comité Régional d'Escrime Centre Val de Loire.  
Catégorie **M13** (Né en 2006 et 2007)

La tenue et le matériel doivent être réglementaires.

L'escrimeur respecte les règles de sécurité régissant la pratique de l'escrime.

Arme en M13 : lame n°2

**TENUE 350 N, SOUS CUIRASSE 800 N**

Largeur de la piste 1,50 à 2 mètres,

Longueur de la piste 14 mètres + dégagements

## Formule

La formule appliquée doit être conforme à celle mentionnée dans la note d'organisation du Comité Régional d'Escrime Centre Val de Loire.

**Sabre individuel** 1 tour de poule + T.E.D

Pour un effectif de **moins de 5 participants** présents :

Un tour de poules en mélangeant hommes et dames,

Puis les tableaux séparés par sexe.

A partir de **5 participants** présents :

**Formule habituelle**

**Sabre équipe** se référer aux formules

Du guide de la vie sportive du Comité Régional d'Escrime Centre Val de Loire.

La formule utilisée sera précisée par l'organisateur en début de compétition

Et validée par le D.T nommé au début de l'épreuve

Et tranchera sans appel les cas non prévus au présent règlement.

Seuls les tireurs et Maîtres d'Armes concernés, arbitres,

Et organisateurs seront autorisés sur les pistes.

Tous les tireurs attendant leur tour devront rester en bout de piste.

## Arbitrage

Les conditions d'arbitrage feront référence au règlement arbitrage régional

## Récompenses

Les 4 premiers tireurs seront récompensés

Les 4 premières équipes seront récompensées

## Résultats

En semi-direct pendant la compétition sur [www.escrime-jouelestours.com](http://www.escrime-jouelestours.com)

**Buvette et Restauration sur place toute la journée**